



## Commune de COMBS LA VILLE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2021

### Délibération n° 03

**Date de convocation**

15.01.2021

**Date d'affichage**

19.01.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 35

**Objet : Mandat spécial conféré au Maire, à la première adjointe, à la conseillère municipale déléguée à l'animation des jumelages et au conseiller municipal délégué au développement des relations internationales**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS —  
Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-  
DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M.  
LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M.  
C. GHIS – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN  
T – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI –  
Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

#### Absents représentés

M. J. SAMINGO par Mme C. LAFONT – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G.  
GEOFFROY – M. F. BOURDEAU par Mme LM. LODE-DEMAS – Mme C.  
KOZAK par Mme M. GEORGET – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par  
Mme C. VIVIAN T – M. C. YOUNBI NGAMO par M. C. GHIS – M. J. RANQUE  
par Mme C. VIVIAN T.

Monsieur Jean-Michel GUILBOT a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2123-18 et R. 2123-22-1,

VU les échanges internationaux entre la commune et les villes jumelées,

VU l'avis des commissions Administration générale, finances et Ressources Humaines et Animation, Epanouissement Culturel et Sportif,

CONSIDERANT que la commune sera représentée par M. GEOFFROY, Maire, par Mme SALLES, première adjointe, par Mme SAVY, Conseillère municipale déléguée à l'animation des jumelages, par M. ZAOUÏ, conseiller municipal délégué notamment au développement des relations internationales,

CONSIDERANT que la participation du Maire, de la première adjointe, de la Conseillère municipale déléguée à l'animation des jumelages, et du Conseiller municipal délégué au développement des relations internationales aux célébrations et cérémonies organisées dans le cadre des jumelages revêt un caractère d'intérêt général,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**CONFERE** au Maire, à la première adjointe, à la Conseillère municipale déléguée à l'animation des jumelages, et au Conseiller municipal délégué au développement des relations internationales, un mandat spécial afin qu'ils représentent la commune lors des cérémonies et célébrations organisées dans le cadre des jumelages,

**AUTORISE** le règlement des frais nécessaires à l'exécution du mandat directement par la commune par mandat administratif ou par régie d'avance

**AUTORISE** le remboursement aux intéressés de toutes les sommes nécessaires au bon accomplissement du mandat, dont ils auraient fait l'avance.

**DIT** que les frais de séjour peuvent être remboursés forfaitairement dans la limite des indemnités allouées aux fonctionnaires de l'Etat ou faire l'objet d'un remboursement aux frais réels à condition que les dépenses ne présentent pas un montant manifestement excessif

**DIT** que les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais ou aux frais réels sur présentation des titres de transports correspondants (billet de train, d'avion, de transport en commun, taxi, parking ...).

**DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 25 janvier 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 35

Contre : -

Abstentions : -